

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Mardi 12 décembre 2023

La Séance est ouverte à 15h07, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur de Marseille.

Madame BAREILLE.- Bonjour à tous. Alors, nous allons procéder à l'appel. Madame MAKHLOUFI.

(Madame MAKHLOUFI procède à l'appel nominal des Conseillères et des Conseillers)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Approbation des comptes rendus in extenso des séances du Mardi 17 octobre 2023 et du Mardi 28 novembre 2023 à 15h.

Madame BAREILLE.- Merci Madame MAKHLOUFI. Nous allons passer maintenant à l'approbation des comptes rendus in extenso des séances du mardi 17 octobre et mardi 28 novembre à 15h.

Est-ce qu'il y a des remarques, prises de paroles ? Très bien, donc qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté. Merci.

LES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU MARDI 17 OCTOBRE 2023 et du MARDI 28 NOVEMBRE 2023 SONT ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.

Madame BAREILLE.- Je vous propose maintenant de passer aux treize rapports de notre séance. Monsieur YATSOU je vous ai demandé si vous souhaitiez avoir la parole, c'est sur... ?

Monsieur YATSOU.- (hors micro, propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Oui, alors j'ai demandé s'il y avait une intervention par rapport aux comptes rendus in extenso, maintenant nous sommes au niveau des rapports, mais... Si ça ne concerne pas les rapports, vous posez vos questions en fin de séance ?

Monsieur YATSOU.- (hors micro, propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Très bien, donc allez-y, Monsieur YATSOU.

Monsieur YATSOU.- Merci. Madame le Maire, nous savons bien que certains aimeraient faire de ce conseil d'arrondissements une simple chambre d'enregistrement. Mais nos concitoyens souhaitent qu'il soit ce qu'il doit être, une véritable assemblée politique. Ce sont des élus inquiets pour notre cohésion civile qui s'adressent à vous aujourd'hui. Au sein des différents hémicycles, à la Métropole, au Département, sur les réseaux sociaux ou dans la presse, des élus de votre famille politique ont eu des déclarations surprenantes, pour ne pas dire inquiétantes. En effet, en Conseil métropolitain, jeudi dernier, Martine VASSAL a usé d'une expression dont nous cherchons encore le sens...

Madame BAREILLE.- Monsieur YATSOU, je vais vous couper parce que nous sommes en Conseil d'arrondissements et pas en Conseil métropolitain...

Monsieur YATSOU.- Oui, mais ça concerne le Conseil.

Madame BAREILLE.- Vous n'êtes pas élu au Conseil de la Métropole...

Monsieur YATSOU.- Ça concerne le Conseil.

Madame BAREILLE.- Alors venez-en directement aux faits au Conseil d'arrondissements ou je ne vous laisse pas poursuivre.

Monsieur YATSOU.- Oui, je cite : « Les melons, qui sont parfois nombreux », de quoi parle-t-on ? Nous attendons clarification. Ces paroles, assez incompréhensibles...

Madame BAREILLE.- Monsieur YATSOU, vous continuez, je vous l'ai dit, si cela concerne le Conseil d'arrondissements, vous pouvez continuer, ce n'est pas le cas, donc je vais vous demander d'arrêter vos propos concernant le Conseil métropolitain, ici nous sommes au Conseil d'arrondissements.

Monsieur YATSOU.- Madame BAREILLE ça concerne...

Madame BAREILLE.- Je vous demande d'arrêter ou vous sortez Monsieur YATSOU.

Monsieur YATSOU.- Cela concerne le Conseil, je vous demande de prendre position par rapport à ces paroles qui sont insupportables.

Madame BAREILLE.- Cela ne concerne pas le Conseil d'arrondissements et les personnes qui sont présentes ici, donc je vais vous demander...

Monsieur YATSOU.- Si, parce qu'il s'agit de votre majorité.

Madame BAREILLE.- ... d'arrêter tout de suite Monsieur YATSOU. Est-ce qu'il faut qu'on appelle la police municipale pour avoir la sécurité ?

Monsieur YATSOU.- Non...

Madame BAREILLE.- Non ? Alors je vous demande immédiatement de cesser vos propos, qui sont totalement hors sujet, et maintenant vous écoutez Monsieur YATSOU.

Monsieur YATSOU.- Les propos de Monsieur GALTIER, qui est...

Madame BAREILLE.- Monsieur YATSOU, quand on est au Conseil municipal...

Monsieur YATSOU.- ... qui est le Président de votre groupe ici-même.

Madame BAREILLE.- Est-ce que vous pouvez couper le micro s'il vous plaît ? Merci.

Monsieur YATSOU.- Un membre de votre groupe, qui dit que... Attendez, attendez...

Madame BAREILLE.- Non, vous arrêtez tout de suite.

Monsieur YATSOU.- Je finis, je finis ma phrase.

Madame BAREILLE.- Alors, vous enlevez le micro s'il vous plaît.

Monsieur YATSOU.- Ah, je comprends que ça vous embête.

Madame BAREILLE.- Non Monsieur YATSOU, vous devez respecter la réglementation. Et encore une fois, vous venez, vous n'êtes pas souvent présent, et vous...

Monsieur YATSOU.- C'est compliqué Madame BAREILLE...

Madame BAREILLE.- Respectez la réglementation, Monsieur YATSOU, ça commence à bien faire.

Monsieur YATSOU.- Monsieur GALTIER, qui est le Président de votre groupe...

Madame BAREILLE.- Vous coupez le micro s'il vous plaît ? Merci. On ne répond pas parce que c'est hors sujet encore une fois. Il y a un règlement qui a été signé par tous... Madame BOUKRINE, vous pouvez me filmer, écoutez... En Conseil municipal on respecte. Très bien.

Madame BOUKRINE.- (hors micro, propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Nous allons commencer la lecture des rapports. Monsieur BETTIRA. Et si vous n'êtes pas contents, vous sortez. Est-ce que c'est clair ? Voilà.

RAPPORT N° 23-40073-DLSVAEC - 23-147 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE GUICHET UNIQUE DES DEMANDES DES SUBVENTIONS - Attribution de subventions en nature au bénéfice d'associations partenaires

Madame BAREILLE.- Monsieur BETTIRA, sur le premier rapport, qui concerne les subventions en nature au bénéfice d'associations, merci.

Monsieur BETTIRA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet... Un peu de silence s'il vous plaît. Ce rapport a pour objet l'approbation des mises à disposition gratuites ou à des tarifs inférieurs à la valeur locative des biens concernés, des locaux communaux, d'équipements sportifs, culturels et de moyens municipaux divers en faveur d'associations et partenaires bénéficiaires pour l'année 2023. Notre secteur est plus particulièrement concerné par les associations et partenaires figurant dans le tableau récapitulatif dans vos annexes. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA. Donc nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 23-40073-DLSVAEC - 23-147 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-40259-DF - 23-148 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société 3F Sud - Ricoux - Acquisition en Vente en état futur d'achèvement (VEFA) de 25 logements locatifs PLS ULS dans le 14^{ème} arrondissement

Madame BAREILLE.- Sur les deux prochains rapports, il s'agit de VEFA, Madame ATIA.

Madame ATIA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation d'une garantie d'emprunt au profit de la Société 3F Sud, en vue de l'acquisition en VEFA de 25 logements locatifs en usufruit situés 9, boulevard Ricoux dans le 14^{ème} arrondissement. L'emprunt porte sur la somme de 2 076 956 euros, et la banque prêteuse est la Caisse des dépôts et consignations. L'obtention de ce prêt est subordonnée à l'octroi d'une garantie d'emprunt conjointe

de la Ville de Marseille à hauteur de 50 % et de la Métropole Aix-Marseille à hauteur de 50 %. L'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 82 835 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Monsieur BENFERS, sur le rapport ?

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, j'interviens sur ce rapport, pour une fois de plus mettre en avant, et en lumière, la souffrance de nos concitoyens concernant le logement. Dans notre Conseil d'arrondissements, précédemment, votre majorité a voté plus d'une fois contre de nouveaux logements. Bien sûr que nous sommes tous pour que les nouveaux logements soient des logements bien réfléchis, qui s'inscrivent dans le paysage de notre territoire, et pas comme il a été fait, de manière sauvage, avec du béton de partout, sans réfléchir à la voirie et aux transports en commun. Voilà ce que je voulais dire, en attendant notre vote à tous, c'est que nous sommes favorables à la construction de logements intelligents, pour le bien de nos concitoyens. Surtout lorsque l'on voit les listes d'attente sans fin, que ce soit au niveau du privé, et de l'habitat social. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Madame ATIA.

Madame ATIA.- Monsieur BENFERS...

Monsieur BENFERS.- (hors micro, propos inaudibles)

Madame ATIA.- Oui je sais, on s'appelle même Sami en petite confiance. Dites-moi, on va une fois pour toutes éclaircir la situation, et peut-être que là, vous comprendrez notre position. Notre position, c'est que dans le 13-14, on concentre le plus de logements sociaux, d'accord ? Le secteur n'a pas vocation à en construire encore plus et plus encore. Il y a d'autres arrondissements qui mériteraient que l'on construise un peu plus. Nous ne sommes pas totalement réfractaires, nous sommes d'abord pour la rénovation du parc social existant, ce qui est fait, vous le savez aussi, par Madame PREZIOSI, de façon très dynamique et énergique actuellement, et... Attendez, vous allez me laisser finir. Par contre, vous avez une position qui n'est apparemment pas forcément partagée par tous les membres de votre groupe. Je veux citer Monsieur Christian BOSQ, qui aujourd'hui n'est pas là, mais qui, sur Twitter, a bien dit qu'il était contre, contre les logements sociaux dans le 13-14, particulièrement à Château-Gombert, et qu'il s'insurgerait... J'ai les preuves, si vous les voulez, j'ai même mentionné Monsieur le Maire, et j'ai demandé des éclaircissements. Nous avons, dans votre groupe, quelqu'un qui partage exactement le même avis que nous. Donc il serait bon, déjà, de vous mettre d'accord et d'accorder vos violons, et après de nous expliquer, à nous, quelle est notre position.

Monsieur BENFERS.- (hors micro, propos inaudibles)

Madame ATIA.- Monsieur BENFERS, je n'ai pas fini. Monsieur BOSQ n'est pas là, vous lui demanderez. Et si vous voulez, j'ai les captures d'écran. Je m'étonnais justement, puisqu'il avait une position au Conseil municipal, une position au Conseil d'arrondissements, et une position sur les réseaux sociaux. Donc si Monsieur BOSQ n'est pas d'accord avec vous, il est d'accord avec nous. Effectivement, dans le 13-14, nous voulons des constructions intelligentes, et pas des champignons, justement, comme vous dites, qui poussent, sans qu'on considère les infrastructures à côté, sur ça, nous sommes d'accord.

Monsieur BENFERS.- On dit la même chose.

Madame ATIA.- Pas tout à fait, en même temps, au sein de votre groupe. Vous devriez, d'abord, faire une réunion au préalable.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA d'avoir apporté cet éclairage, et effectivement je pense qu'il y a beaucoup de confusions, de votre part, et encore une fois je vais réexpliquer. N'hésitez pas à relire les comptes rendus in extenso des différents Conseils d'arrondissements. Ce qui est présenté en Conseil d'arrondissements, très souvent, ce sont des réhabilitations de logements, des VEFA, et vous verrez que notre majorité vote favorablement à ces rapports.

Par contre, sur les permis de construire qui arrivent sur mon bureau, et sur lesquels je n'ai qu'un avis consultatif, j'ai exactement le même message qu'au départ et je n'ai pas changé, par rapport à ce que j'ai pu dire, en campagne ou après. Effectivement, les constructions de grands ensembles, nous nous y opposons, tant que, au niveau des infrastructures, nous n'aurons pas récupéré le retard que, malheureusement, nous subissons dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, où nous avons trop construit. Tout est saturé aujourd'hui. C'est le message que nous portons depuis le début, nous n'avons pas changé de position, je continuerai à mettre des avis défavorables. La Mairie centrale pourra me critiquer, en disant que la Mairie des 13-14 refuse 80 % des permis de construire concernant les grands ensembles, j'assume. Par contre, vous n'avez effectivement pas les mêmes messages quand vous êtes à des AG de CIQ, où selon les noyaux villageois vous dites « Il ne faut plus construire ». Nous, ça ne change pas. Je pense que notre position est claire, réhabiliter des logements c'est important, puisqu'il y a une crise du logement et qu'il est important de pouvoir loger correctement nos habitants. Par contre nous sommes contre la construction de grands ensembles, tant que nous n'aurons pas plus de crèches, d'écoles, et d'infrastructures, ce qui nous pénalise, dans nos arrondissements.

Donc, je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté.

LE RAPPORT N° 23-40259-DF - 23-148 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Vote contre des groupes Rassemblement National et Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 23-40268-DF - 23-149 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS -
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société CDC
Habitat Social - GRANETTE PP - Acquisition en Vente en État Futur
d'Achèvement (VEFA) de 16 logements dans le 14^{ème} arrondissement

Madame BAREILLE.- Et je vous laisse continuer, Madame ATIA, sur le rapport suivant.

Madame ATIA.- Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation d'une garantie d'emprunt au profit de la Société CDC Habitat Social en vue de l'acquisition en VEFA de 16 logements, 5 PLAI et 11 PLUS, situés 91, chemin de Saint-Joseph à Sainte-Marthe dans le 14^{ème} arrondissement. L'emprunt porte sur la somme de 1 754 582 euros, et la banque prêteuse est la Caisse des dépôts et consignations. L'obtention de ce prêt est subordonnée à l'octroi d'une garantie d'emprunt conjointe de la Ville de Marseille à hauteur de 50 %, et de la Métropole Aix-Marseille à hauteur de 50 %. L'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 37 163 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Monsieur DUDIEUZERE ?

Monsieur DUDIEUZERE.- Madame, j'ai juste une explication de vote, parce que j'avoue que je ne comprends pas trop votre position. Vous venez d'expliquer que vous étiez contre les nouveaux logements sociaux, là on parle de VEFA, donc de vente en état futur d'achèvement, donc c'est bien des nouveaux logements sociaux, dans le 14^{ème} arrondissement. C'est des logements sociaux qui vont venir encore augmenter le nombre de logements sociaux dans le 14^{ème} arrondissement, qui est déjà à 50 %. Ce n'est pas de la réhabilitation là, ce sont de nouveaux logements sociaux.

Un intervenant.- (hors micro, propos inaudibles)

Monsieur DUDIEUZERE.- Ce sont de nouveaux logements sociaux, donc vous votez pour, vous ne votez pas contre. Vous ne vous abstenez pas, vous votez pour ces logements sociaux supplémentaires, dans le 14^{ème} arrondissement, voilà. Bon, le double discours de la gauche, cela fait longtemps qu'on le connaît, quand on est à Château-Gombert, on insiste sur la culture provençale, sur l'identité, on va même, maintenant, ce qui est une très bonne chose, mettre des panneaux avec la langue provençale en entrant dans Château-Gombert, et puis quand on est au Conseil municipal, on nous fait passer des rapports sur les logements sociaux, sur SOS Méditerranée, etc. Cela fait très longtemps que ce double discours de la gauche on le connaît, mais...

Monsieur BENFERS.- Quel est le rapport ? Quel est le rapport entre le logement, et une... (inaudible)

Monsieur DUDIEUZERE.- Eh bien, c'est un ensemble. Il y a des discours qui sont très basés sur l'identité, la tradition provençale, etc., quand on est à Château-Gombert, et il y a des décisions qui sont prises au Conseil municipal, qui sont aux antipodes de ce discours-là, voilà, c'est tout. Ça c'est une réalité. Pour ce qui concerne le logement, ces deux rapports-là viennent augmenter le quota de logements sociaux dans le 14^{ème} arrondissement, donc nous, nous sommes cohérents, nous votons contre, il ne s'agit pas de réhabilitation.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS ?

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, bien que je ne sois pas un grand littéraire, que j'accroche quelques mots, et je dirais, que mes explications, quelques fois, ne sont peut-être pas assez claires, moi j'en appelle à ce qu'on laisse de côté la malhonnêteté intellectuelle pour dire tout et son contraire en fonction de ce qu'on désigne.

Et j'en profite pour rebondir sur les propos du groupe RN, je ne comprends pas le rapport entre l'identité provençale, qui est notre identité à tous, la construction de logements, SOS Méditerranée, qu'est-ce qu'on veut dire en filigrane ? Qu'est-ce que vous voulez dire ? Que les HLM, peut-être, sont occupés par des gens qui sont loin de cette identité provençale ? Qu'ils seraient susceptibles d'enterrer notre patrimoine à tous ? Si ce n'est pas le cas, veuillez, s'il vous plaît, éclaircir vos propos, parce qu'ils prêtent à confusion.

Et j'en ai assez, nous en avons assez, d'entendre des sous-entendus, ou des choses, des mots ou des expressions qui ne vont pas au bout de leur signification, et toujours traiter une partie de notre population, c'est-à-dire les non-Caucasiens, comme étrangers ou mauvais à notre société. Nous sommes fatigués de cela. Et la Mairie de Marseille n'a pas un double discours. La Mairie de Marseille a mis des contraintes fortes, pour ne plus qu'on voit émerger de grands ensembles ignobles et invivables aujourd'hui. Alors il faut arrêter, à un moment donné. Ou on passe notre

temps à se jeter à la figure des contre-vérités, en segmentant le propos des uns et des autres, ou on essaie d'avoir un débat constructif. J'en appelle à la bonne intelligence de tous, et je vais essayer de mettre la mienne en œuvre, ce qui est bien difficile à vous entendre tous. Merci.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Très bien, merci pour vos échanges. Nous passons au vote, qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

LE RAPPORT N° 23-40268-DF - 23-149 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Vote contre du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-40398-DTENV - 23-150 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DES ENVIRONNEMENTS DE VIE - SERVICE CLIMAT, AIR ÉNERGIE - Identification des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables

Madame BAREILLE.- Nous passons maintenant au rapport suivant, concernant les énergies renouvelables, et c'est Monsieur SAYAG qui nous présente ce rapport.

Monsieur SAYAG.- Merci Madame le Maire. Mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables. La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, s'inscrit dans ce contexte de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Son objectif principal est d'accélérer et simplifier les projets de production d'énergies renouvelables, tout en encourageant l'acceptation de ces projets au niveau local. En particulier, son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Chaque commune doit ensuite transmettre au référent préfectoral désigné une cartographie des surfaces constituant les zones d'accélération avant le 31 décembre 2023. L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques. Il s'agit de nouveau d'un projet d'intention, car le projet du Vallon Dol est acté sans forcément avoir toutes les informations que nous demandons avec les associations environnementales, comme les matériaux utilisés pour la partie flottante des panneaux solaires, ou encore l'impact sur la faune et la flore. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur SAYAG. Monsieur DUDIEUZERE ?

Monsieur DUDIEUZERE.- Oui, Madame le Maire, ce rapport, qui contient, a priori, de bonnes choses, installation de panneaux solaires, de la géothermie, etc., l'éolien est exclu du champ de notre ville, ça, c'est une bonne chose également. Néanmoins, il y a un projet, et notre ami Jean-Yves SAYAG en a parlé, qui nous tire un petit peu soucis, et qui, du coup, va mener, de notre part, à une abstention sur ce rapport. C'est le projet d'installation solaire flottante sur le bassin du Vallon Dol. Nous avons écrit avec mon collègue Thibaut CHARPENTIER et Madame la Députée Gisèle LELOUIS au Préfet au mois de juin à ce sujet. À ce jour, nous n'avons toujours pas eu de réponse. Il semble qu'il y ait certains sujets,

comme le bassin du Vallon Dol, la centrale photovoltaïque, ou encore la décharge de Panama, sur lesquels la Préfecture n'est pas forcément pressée de nous répondre.

C'est un projet, comme vous le savez, qui amène des interrogations, notamment sur la durée, sur le devenir de cette centrale qui va flotter sur le bassin. Alors, je rappelle que ce bassin, ce n'est pas un marécage, ce n'est pas de l'eau inerte. C'est un bassin de 3 millions de mètres cubes d'eau, c'est deux fois la capacité du Vieux-Port, qui alimente en eau potable, c'est l'eau que nous buvons, une grande partie de la ville de Marseille. Donc on va mettre dessus des flotteurs, dont on ne connaît pas l'évolution dans le temps de la dégradation et l'effet que cela va avoir sur l'eau. Par ailleurs, il va y avoir la mise en place de transformateurs autour, enfin, une atteinte quand même assez forte à l'environnement, donc nous avons un questionnement assez fort là-dessus, et à ce jour, la Préfecture ne nous a pas apporté de réponses concrètes, de manière à nous rassurer sur ce projet. Donc, dans l'attente de réponse précise... Et je rappelle que ce projet, en plus, n'alimente que 6 000 foyers, ce qui est quand même assez faible. Il nous semble que tous les risques engendrés par ce projet paraissent élevés au regard des bénéfices escomptés. Pour cette raison, et pour ce projet qui concerne notre secteur, nous nous abstiendrons sur ce rapport.

Madame BAREILLE.- C'est noté Monsieur DUDIEUZERE. Effectivement, nous avons besoin d'énergies renouvelables, mais nous manquons de réponses, notamment sur le projet du Vallon Dol. Nous espérons que la partie flottante, en effet, ne sera pas composée de matériaux qui seraient nuisibles, et nous attendons également des retours sur ce sujet.

Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40398-DTENV - 23-150 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Rassemblement National et Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 23-40414-DFI - 23-151 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE - SERVICE EXPERTISES ET CONNAISSANCE - Transfert en pleine propriété de 458 parcelles aménagées en voirie au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame BAREILLE.- Monsieur SAYAG, je vous laisse poursuivre sur le rapport suivant, concernant les parcelles aménagées en voirie au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Monsieur SAYAG.- Merci Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation du transfert en pleine propriété par la Ville de Marseille au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 458 parcelles situées sur le territoire communal dont la liste figure en annexe et qui seront versées dans le Domaine Public Routier Métropolitain. Le service des hypothèques n'a jamais publié ledit procès-verbal de transfert, considérant les éléments qui caractérisent ces voies comme insuffisants (pas de référence cadastrale notamment). Aussi, afin de procéder à la régularisation du transfert de ces voies à la Métropole Aix-Marseille-Provence, une procédure spécifique a été fixée en accord avec les services métropolitains du Pôle Voirie, du Cadastre et de la Publicité Foncière. Ce transfert va permettre également à la Ville et à la Métropole de clarifier leur foncier en fonction de leurs compétences respectives.

Notre secteur est plus particulièrement concerné par les parcelles figurant dans le tableau récapitulatif, que vous avez en annexe. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur SAYAG. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté.

LE RAPPORT N° 23-40414-DFI - 23-151 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 23-40423-DLLHI - 23-152 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - Participation de la Ville de Marseille à la Société anonyme d'économie mixte ADOMA pour la gestion du parc relais des Jardins de l'Espérance - Approbation de l'annexe financière n°2, pour l'exercice 2024, à la convention-cadre n°2023-80278, relative au fonctionnement du parc relais ADOMA de 60 logements à Marseille

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport suivant concernant Adoma, sur les 60 logements à Marseille. C'est Madame ATIA qui vous présente ce rapport.

Madame ATIA.- Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'annexe financière n°2 à la convention-cadre passée avec Adoma, qui prévoit la participation financière de la Ville de Marseille au titre de l'exercice 2024.

Pour mémoire, par délibération, qui est annoncée dans le rapport, du 4 novembre 2022, a été approuvée la signature d'une nouvelle convention-cadre n°2023-80278 de fonctionnement d'un parc relais à Marseille et son annexe financière n°1, conclues entre la SAEM ADOMA et la Ville de Marseille, qui visent à définir les conditions financières et les modalités de mise à disposition par Adoma des 60 logements constituant le parc de logement relais destiné principalement à l'hébergement temporaire de ménages dont le logement fait l'objet d'une interdiction d'habiter suite à une procédure d'insalubrité ou de mise en sécurité.

Ce parc comprend la résidence « les Jardins de l'Espérance », située dans le 14^{ème} arrondissement, composée de 50 logements repartis en vingt types 1, douze types 2, quatorze types 3 et quatre types 4, et 10 logements diffus en résidences sociales Adoma repartis selon quatre chambres, quatre types 1 et deux types 1 bis. Conformément à l'article 6 de la convention cadre n°2023-80278, les dispositions financières pour l'exercice 2024 doivent faire l'objet d'une approbation annuelle. C'est pourquoi il est proposé d'autoriser la signature de l'annexe financière n°2 qui prévoit, au titre de l'année 2024, une participation de la Ville de Marseille pour une valeur plafond de 328 169,07 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Donc vous êtes contre c'est ça ? Abstention ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N° 23-40423-DLLHI - 23-152 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille ; Abstention du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-40463-MPU - 23-153 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - MISSION PROJETS URBAINS - Approbation de la version actualisée de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier Centre-ville Canet Arnavaux Jean Jaurès à Marseille cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport suivant, concernant les projets ANRU, sur le quartier Centre-ville, Canet Arnavaux, Jean Jaurès. Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Oui, Madame le Maire, chers collègues, c'est tout juste le renouvellement d'une convention pluriannuelle sur le renouvellement urbain du quartier Centre-ville, Canet Arnavaux, Jean Jaurès à Marseille, qui, effectivement, fait partie de cet avenant qui a été cofinancé – qui ne l'était pas précédemment –, par l'ANRU, suite aux négociations que nous avons eues, Ville de Marseille, État, Région, au niveau de la Direction générale de l'ANRU.

Je dis cela, parce que cela va nous permettre aussi, sur ce territoire-là, sur ce projet-là, préalablement, de permettre à des gens qui vivent dans des T3-T4, alors qu'ils sont tout seuls, de retrouver – parce que nous allons reconfigurer un certain nombre de logements – des lieux où, sur des difficultés en matière thermique, économique, les gens vont se retrouver dans des environnements et des lieux qui seront plus en adéquation avec, aujourd'hui, leur mode de vie, leur âge, et surtout, le fait que dans les familles, les enfants grandissent, les enfants s'en vont, et se retrouver dans un T5 lorsque soi-même on a 70 ans, ça paraît un peu fou, au regard des différents besoins. Cela répond, en partie, à ce que disait notre collègue sur les problématiques liées au logement, il y a des grandes familles qui attendent de trouver un lieu pour mettre leurs enfants, et puis des gens qui vivent dans des endroits où, malheureusement, ils sont tout seuls dans un T5, ce qui est un contresens dans l'absolu.

Néanmoins, ces personnes-là, on ne peut pas dire « vous êtes tout seul et on vous met dehors », donc il faut leur proposer une offre adaptée. Je rappelle quand même, pour ceux qui sont un peu plus anciens, qui ont un peu plus de mémoire, que souvent les gens veulent rester sur les territoires, ils y ont des références, des amitiés, une histoire. Et cela permettra à la fois à des gens de rester, comme à Saint-Barthélemy, où nous allons créer une résidence, en direction des seniors, de 70 logements, car nous avons 70 personnes de plus de 70 ans qui veulent rester sur Saint-Barthélemy SNCF, et nous allons leur configurer un lieu qui sera plus adapté.

C'est un avenant classique, mais cela permet aussi de mettre en adéquation la vie, les besoins d'aujourd'hui, avec ceux qui n'étaient pas ceux d'hier. Madame le Maire, je vous demande de mettre un avis très favorable à ce projet.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Nous sommes effectivement pour ces projets ANRU, et nous avons besoin des financements qui nous sont apportés, donc j'espère que cela fera consensus de la part de nous tous.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

LE RAPPORT N° 23-40463-MPU - 23-153 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille ; Abstention du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-39925-DBEC - 23-154 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE AU QUOTIDIEN - DIRECTION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX - DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Aménagement de terrains de basketball sur le territoire de Marseille - Phase 2 - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme études et travaux - Approbation de la convention d'exécution pour 2023-2024 entre la Ville de Marseille et la Fédération Française de Basketball en vue de la rénovation de terrains - Financement

Madame BAREILLE.- Nous passons maintenant au rapport concernant le sport, rapport 8 jusqu'à 11. Monsieur BETTIRA.

Monsieur BETTIRA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de la convention Centre-ville, Canet Arnavaux, Jean Jaurès et les annexes du nouveau programme national de renouvellement urbain cofinancé par l'ANRU ci-jointes. Pour mémoire la mise en œuvre du programme ainsi que les engagements des partenaires sont formalisés dans la convention pluriannuelle NPNRU qui a été délibérée par le Conseil Municipal du 20 octobre 2023. Pour autant, la poursuite des échanges techniques avec l'ANRU a permis d'identifier la nécessité d'apporter des corrections et précisions...

Madame BAREILLE.- Monsieur BETTIRA, c'est le rapport suivant s'il vous plaît.

Monsieur ROSSI.- (hors micro, propos inaudibles)

(Rires)

Monsieur BETTIRA.- Désolé.

Monsieur ROSSI.- Tout le monde se disait « mais de quoi il parle ? », mais c'était sympa !

(Rires)

Monsieur BETTIRA.- Bon, ça vous a plu ?

(Rires)

Monsieur ROSSI.- (hors micro, propos inaudibles)

(Rires)

Monsieur BETTIRA.- Bon, nous allons revenir sur le bon rapport. Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de la phase 2 d'études et travaux pour l'aménagement de 11 terrains de basketball sur le territoire marseillais ainsi que la validation de la convention d'exécution pour 2023-2024 de la convention-cadre de coopération entre la Ville de Marseille et la Fédération Française de Basketball ci-annexée. En effet, la Ville de Marseille souhaite mettre en œuvre une deuxième phase de réhabilitation des terrains de basketball sur son territoire, en procédant à la réalisation de travaux de modernisation de 11 terrains de basket 3x3. Elle assurera, outre la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre, la réalisation de ces opérations, pour un montant global estimé à 1 190 000 euros TTC sur plusieurs sites. Cette opération comprendra également la réalisation de fresques par des

artistes graphes afin de mettre en valeur les équipements, ainsi que les frais d'acquisition du mobilier sportif. Notre secteur est concerné par deux terrains :

- Le premier, situé à la Rose Bégude, au 84, avenue de la Croix Rouge.
- Le second, situé sur le site Canet Larousse, Rue Edmond Jaloux.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA. MONSIEUR BENFERS ?

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, je profite de ce rapport pour souligner l'action de la Mairie centrale et celle de notre adjoint aux Sports, Monsieur Sébastien JIBRAYEL, principalement pour les terrains de basket qui se trouvent au gymnase de la Bégude. C'est un lieu où exerce l'un des plus grands clubs de basket de la ville de Marseille, et c'est une bonne nouvelle pour cet outil-là qui va être développé, une bonne nouvelle pour ce club-là, et une bonne nouvelle, aussi, pour notre territoire, qui permettra à ce club, et aux différents usagers de profiter d'un outil qui s'améliore, et qui va dans le bon sens de la politique, comme dernièrement sur le stade de Frais-Vallon où tout l'éclairage a été rénové. La rénovation de tous les équipements sportifs va aller en s'améliorant, dans les semaines, les mois, et les années à venir, jusqu'à la fin de notre mandat. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Monsieur ROSSI ?

Monsieur ROSSI.- D'abord, c'est vrai que le rapport que nous a présenté notre collègue et ami Monsieur BETTIRA en sa qualité d'adjoint aux Sports...

Monsieur BENFERS.- Lequel ? Le premier ou le deuxième ?

Monsieur ROSSI.- Non, ne soyez pas taquin. Celui qui relève du sport, de sa délégation. Il est éminent, d'abord parce que ça touche autre chose que le football. Je dois être honnête, moi qui ai été rugbyman toute ma vie, lorsqu'on voit du basket, du hand, du volley, et d'autres sports de nature collective, effectivement, on voit aussi se développer dans cette ville quelque chose qui permet une offre et une réponse plus adaptée aux jeunes. Vous rappeliez, à raison, qu'un des plus grands clubs de Marseille, et peut-être des Bouches-du-Rhône, s'entraîne à la Bégude et que cet équipement va être bien nécessaire.

Mais il y a un petit oubli, pas de votre part, c'est normal, de la nôtre, collectivement. C'est la participation de la Caisse d'Épargne. Nous le savons, Madame le Maire, puisque nous étions à Canet Larousse, il y a peu de temps, avec le général GALTIER où nous inaugurons, avec Monsieur l'Adjoint, mon collègue et ami Sébastien JIBRAYEL – lui je le connais c'est un bébé, mais moi j'étais ami avec son père –, cet équipement, au pied de Canet Larousse, permet à la fois la construction d'une équipe, d'une pratique sportive, et le fait qu'effectivement, on s'oriente de suite vers des clubs, ça donne de l'aisance, etc. Nous avons, je vous le dis, en partenariat avec Samia GHALI, avec Sébastien JIBRAYEL, avec tous les élus de la Ville de Marseille qui s'intéressent – je pense aussi à un collègue qui gère les jeunes, Monsieur Hedi RAMDANE –, nous avons essayé de travailler sur l'offre, notamment en matière sportive. Parce que les effets collectifs, ça a du sens. Et sur ce territoire-là, qui est immense, le 13-14, nous avons deux éléments, effectivement, qui nous sont soumis dans le rapport que nous présentait Monsieur BETTIRA.

C'est vrai que nous pourrions, et au regard des relations que vous avez, que nous avons, partenariales, avec Sébastien JIBRAYEL, solliciter plus fortement, encore, ce type d'équipements, de cette nature-là. Que ce soit des équipements de plein air ou des équipements dans nos gymnases. Puisque, malheureusement, nous avons des gymnases qui, au fil du temps, pour certains, ont beaucoup vieilli, certains sont dans un état un peu atypique, pour ainsi dire peu fréquentables. On pourrait mobiliser aussi des crédits de cette nature-là et avoir ce genre d'activités, je crois que nous serions tous gagnants, en tout cas les administrés et les usagers qui sont sur ces différents territoires.

Le dernier point, je vous le livre. Nous avons délibéré au Département une aide de 200 millions pour la Ville, en direction de la Jeunesse, de la Sécurité, de sujets qui concernent la vie des Marseillaises et des Marseillais. Profitons, dans nos instances respectives, auprès des exécutifs respectifs, de dire : il y a possibilité d'avoir une aide, saisissons-la et mettons sur les territoires où il en manque des équipements les plus adaptés possibles. Refaisons nos piscines, permettons d'avoir des équipements de meilleure qualité, bref, faisons en sorte qu'il y ait des éléments.

Je remercie aussi la Ville de Marseille, je vous le dis, et je remercie Sébastien JIBRAYEL, qui a eu la lucidité – des fois, la lucidité, ce n'est pas pour tout le monde – de laisser d'intérêt métropolitain le centre de Fontainieu. Parce que, pour moi, il aurait grevé, quasiment, le budget de la Ville. Fontainieu, c'est un fleuron qui est sur le territoire où vous êtes Maire. Il y a la possibilité de l'améliorer, il y a même possibilité, demain, de créer, au travers des Jeux olympiques, des pratiques liées à l'eau. Quand je dis ça, on me dit « mais il n'y a pas de rivière ! », si, si, il y a le Canal de Marseille, juste au-dessus. Toute l'eau que nous buvons, elle passe là. Et nous pourrions profiter de ces hectares qui se libèrent pour dire « Tiens, on peut améliorer, en plus, ce type de pratiques ». Je sais que le général, dans sa responsabilité métropolitaine, il veille à son entretien et il veille à ces perspectives, mais si nous pouvions, à la fin de ce mandat, dire voilà, nous étions partis de 20 équipements, on en a fait 40, « on », « je », « ils », qui vous voulez, le tout c'est que les usagers... Parce que nous, on passera, c'est secondaire « nous ». Mais que les usagers se rappellent, eux, qu'à un moment donné il se passe des choses et qu'on pratique d'autres sports, que, malheureusement, la limitation, même s'il y a des adeptes du football, qu'on puisse avoir une offre qui soit d'une autre nature sur cette ville. Je fais ce vœu, je sais Madame la Maire que vous y travaillez avec votre équipe, et je veux aussi souhaiter à mon collègue et ami Clément FORTIER un bon rétablissement, parce qu'il est fatigué, mais il va très vite nous revenir. Merci.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Effectivement, nous sommes tous très attachés au sport, nous savons combien c'est important. Et à tous les remerciements qui ont été faits sur ce rapport, je remercie, je l'ai fait la fois précédente, pour ceux qui étaient présents lors de la présentation du budget 2024, les services sports et les services techniques de la Mairie de secteur, qui ont énormément œuvré tout au long de l'année, pour continuer de faire les travaux dans les équipements qui nous sont transférés, avec, malheureusement, les petits budgets qui sont les nôtres. Mais nous voyons, en tout cas, que la liste est longue, et nous avons pu opérer de nombreux travaux et Madame HASSANI ne dira pas le contraire, qui a suivi de près l'ensemble des travaux. Également, toutes les activités sportives qui sont proposées, notamment aux enfants du secteur, avec Monsieur BETTIRA, nous y avons travaillé, que ce soit auprès de nos centres aérés, mais également auprès des écoles, où nous proposons aux enfants de pouvoir faire des activités sportives qui vont au-delà du foot et qui leur permettent de connaître de nouvelles activités.

Je vous propose maintenant de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 23-39925-DBEC - 23-154 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40240-DBEC - 23-155 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE AU QUOTIDIEN - DIRECTION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX - PÔLE ENTRETIEN ET TRAVAUX TOUS BÂTIMENTS - Réhabilitation du gazon synthétique avec reprise des pare-ballons et panneaux rigides du stade Egiste Morini - 76, rue Chalusset - 13^{ème} arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme - Financement

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport suivant, toujours sur le sport, Monsieur BETTIRA.

Monsieur BETTIRA.- Rapport 155. Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de la réhabilitation du gazon synthétique avec reprise des pare-ballons et panneaux rigides du stade Egiste Morini, situé au 76, rue Chalusset dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille. Pour mener à bien cette opération, il nous est également demandé de valider l'affectation de l'autorisation de programme Mission Sports, Nautisme et Plages, année 2024, à hauteur de 561 000 euros. En effet, le terrain en gazon synthétique présente un état d'usure avancé et nécessité d'être remis aux normes en vigueur de la Fédération Française de Football. Dans cette perspective, il est proposé de réaliser les travaux suivants :

- réhabilitation de la totalité du gazon synthétique,
- réhabilitation ciblée des pare-ballons,
- réhabilitation ciblée des panneaux rigides.

Il est en outre précisé que le mode de remplissage courant des gazons synthétiques en microplastiques sera remplacé, dans le cadre de la présente opération, par le remplissage en noyaux d'olives. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport également adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40240-DBEC - 23-155 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40346-DBEC - 23-156 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE AU QUOTIDIEN - DIRECTION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX - PÔLE ENTRETIEN ET TRAVAUX TOUS BÂTIMENTS - Travaux d'aménagement d'un city-stade et de ses abords sur la parcelle jouxtant le groupe d'habitations des Micocouliers - Chemin de Fontainieu - 14^{ème} arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux – Financement

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, toujours les sports. Monsieur BETTIRA.

Monsieur BETTIRA.- Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de travaux d'aménagement d'un city-stade et de ses abords sur la

parcelle jouxtant le groupe d'habitations des Micocouliers, situé au chemin de Fontainieu, dans le 14^{ème} arrondissement. Pour mener à bien cette opération, il nous est également demandé de valider l'affectation de l'autorisation de programme Mission Sports, Nautisme et Plages, année 2024, à hauteur de 515 000 euros.

Dans cette perspective, il est envisagé de réaliser les travaux suivants :

- travaux de terrassement et de nivellement,
- travaux d'aménagement d'un city-stade,
- création de pare-ballons d'une hauteur de 6 m,
- aménagement des abords du city-stade,
- création d'une aire de jeux pour enfants,
- installation de mobiliers urbains,
- dépollution des sols.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Madame BENAOUA ?

Madame BENAOUA.- Mes chers collègues, sur ce rapport, c'est vrai que nous nous réjouissons, bien évidemment, aujourd'hui, de voir de tels avancements sur ce stade, sur l'aménagement qui a été fait, puisque nous l'avons récupéré il y a très peu de temps. Il y a eu des concertations qui ont été effectuées avec les habitants, deux concertations, l'une avec mon collègue Monsieur GANOZZI, qui s'est concerté avec les parents de l'école au niveau des Micocouliers, qui est juste à 200 mètres d'ici, et la seconde concertation qui s'est faite avec les habitants, pour essayer de récupérer au mieux leurs besoins sur l'équipement. Encore une fois, on a entendu, on a fait, et c'est dans cette perspective-là que l'on doit continuer à travailler. Et encore une fois, nous sommes très contents, aujourd'hui, de voir un tel avancement sur ce stade. Merci.

Madame BAREILLE.- Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Non ? Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Oui, Madame le Maire, on peut se réjouir...

Une intervenante.- (hors micro, propos inaudibles) Ils s'accaparent le travail alors que... (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- D'abord, on peut se réjouir, effectivement, qu'un nouvel équipement se trouve sur ce territoire-là, qui jouxte cette piscine, etc. Surtout que je me rappelle, Madame le Maire, que vous aviez mobilisé des crédits énormes, notamment pour le nettoyage, pour un certain nombre de mises en sécurité, avant que nos collègues de la Ville de Marseille souhaitent récupérer l'équipement ou la parcelle, ou le lieu, dans le patrimoine, sous leur responsabilité. Donc ce rapport, il est bienvenu, il nous donnera un équipement de plus dans un environnement qui en manque cruellement.

Je mets juste, pas en garde, parce que qui je serais pour mettre en garde qui que ce soit, mais je mets à notre réflexion le fait que nous sommes dans un environnement, notamment sur les Micocouliers, qui a été préempté souvent sur des trafics de stupéfiants d'une grande ampleur. Et qui ont, souvent, contribué à dénaturer, voire désagréger un certain nombre d'équipements, en menant même certaines amicales à être obligées de fermer.

Je dis cela, parce que, malheureusement, nous sommes obligés de refaire, sur Saint-Barthélemy SNCF, des structures qui étaient dédiées aux enfants et aux familles, parce qu'elles ne convenaient pas à ceux qui menaient un trafic de cette nature-là. Et donc aujourd'hui, nous sommes obligés, par des aménagements

adaptés – je parle sous votre contrôle général –, puisque c'est quasiment la police qui nous a conseillés sur certains équipements, au risque de les voir se dégrader. Certes, il y a le moment où on nous les livre, ils sont toujours magnifiques au moment où on les utilise un peu, ils sont magnifiques, mais très honnêtement, si au bout de six mois, un an, il faut réinjecter de l'argent public parce qu'on nous les dégrade, parce que nous n'avons pas anticipé un certain nombre de choses... C'est souvent déplacé, et, souvent, une grande partie de nos concitoyens se disent « Mais quand même c'est complètement fou, on dégrade ce qui sert l'intérêt collectif ! » L'esprit de celles et ceux qui prodiguent ce trafic n'est pas le même que celles et ceux qui sont dans cette salle ni à l'extérieur. Donc je nous mets les uns et les autres en garde sur chaque équipement, de manière à ce que nous les conservions pérennes pendant un grand nombre d'années. Que l'argent public serve à en créer d'autres, et non pas, à chaque fois, à en requalifier d'autres, voire réhabiliter d'autres, et même, parfois en laisser à l'abandon, parce que, quelque part, l'argent public c'est le nôtre, c'est l'argent des Marseillais, et que nous avons des devoirs à leur endroit. Merci.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI, et encore une fois nous sommes ravis, bien évidemment, que les habitants des Micocouliers aient un nouvel équipement qui était attendu depuis longtemps. Mais je partage ce que Monsieur ROSSI vient de dire, nous devons faire face à de nombreuses dégradations sur le secteur, et qui nécessitent de gros travaux, qui, malheureusement, ne peuvent pas être pris en charge par la Mairie de secteur, qui n'a pas les compétences ni les budgets. Quand on voit le montant alloué pour cet équipement, c'est l'enveloppe globale du budget qui nous a été alloué pour nos équipements, donc cela ne nous permet pas de pouvoir agir comme nous le souhaiterions. Mais là il s'agit d'un autre débat, c'est la loi PLM, donc je ne vais pas entrer sur ce débat-là. En tout cas, très heureuse, et j'espère effectivement que cet équipement servira aux habitants, et qu'il ne sera pas dégradé.

Je précise aussi que, malheureusement, nous n'avons pas été concertés, ce qui est un petit peu dommage. Vous avez récupéré l'équipement, c'est bien, puisque ça permet de faire des travaux, mais à aucun moment la Mairie de secteur n'a été partie prenante des différents échanges avec les habitants. Et j'espère qu'un jour, nous reviendrons sur cette loi PLM et que nous donnerons un petit peu plus de considération aux mairies de secteur, qui sont au plus près des habitants.

Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40346-DBEC - 23-156 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40478-DBEC - 23-157 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE AU QUOTIDIEN - DIRECTION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX - Travaux de réhabilitation du gymnase Massenet avec sécurisation renforcée en façade et rénovation du city stade extérieur - 87 boulevard Alphonse Allais - 14ème arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux - Financement

Madame BAREILLE.- Nous passons donc au dernier rapport concernant le service des sports. Monsieur BETTIRA.

Monsieur BETTIRA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation des travaux de réhabilitation du gymnase Massenet, avec sécurisation renforcée en façade et rénovation du city stade extérieur, situé au 87, boulevard Alphonse Allais, dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille. Pour mener à bien cette opération, il nous est également demandé de valider l'affectation de l'autorisation de programme Mission Sports, Nautisme et Plages, année 2024, à hauteur de 987 000 euros. Dans l'objectif de permettre une réutilisation optimale du gymnase par les utilisateurs, il est indispensable de procéder aux travaux suivants :

- la réfection totale du sol sportif,
- la réfection des revêtements de sols et murs, des installations électriques, et de plomberie, des menuiseries intérieures et extérieures, des VRD et traçages du city stade goudronné, des panneaux de baskets du city stade,
- la mise en œuvre de doublages conformes aux normes ERP,
- la mise en œuvre de nouvelles installations thermiques,
- la mise en œuvre de renforts métalliques en façade.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA.

Monsieur CHARPENTER.- Merci. Alors, je souhaitais dire deux mots sur ce rapport, car il illustre parfaitement le coût pour la collectivité, pour le contribuable, du laxisme des Pouvoirs publics. En mai 2022, le gymnase de Massenet a été squatté par des Roms. L'expulsion n'a pas été immédiate, la procédure d'expulsion a, par conséquent, été longue. Depuis l'expulsion, cet équipement est vandalisé, et, faute de gardiennage, il est donc inutilisable. Depuis un an et demi, les élèves ont été privés de gymnase et donc de sport intérieur. Les riverains, quant à eux, ont dû subir pendant tout ce temps les vols, incivilités, dégradations des squatteurs. Et maintenant que ces squatteurs ont été expulsés, la Ville nous présente la facture, il s'agira de presque 1 million d'euros, aux frais du contribuable pour remettre ce gymnase en état, et plus d'un an d'études et travaux, pendant lesquels cet équipement demeurera inutilisable. Alors j'imagine que dans ces 1 million d'euros, il y a une partie travaux qui ne sont pas liés aux dégradations, qui auraient été faits dans tous les cas, mais l'on reste quand même sur un montant très important. Donc voilà le coût de l'insécurité et du laxisme de l'État et de la Ville de Marseille. Nous voterons, cependant, pour ce rapport, car il est indispensable de remettre en état ce gymnase. Mais nous regrettons profondément cette situation. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, nous avons du mal à comprendre. La Ville rénove des équipements sportifs sur notre territoire, elle est accusée de faire, je ne sais pas, peut-être pas dans les bons délais, mais elle fait, au contraire des mandatures précédentes. Et lorsqu'elle fait, on lui reproche aussi le manque de consultation. Mais il me semble que la résultante est la plus importante. Bien sûr que la consultation doit se faire, mais elle doit se faire tout le temps, et constamment. Et ce n'est pas à géométrie variable. Alors là, je ne comprends pas, les choses se font, les choses s'améliorent, les choses s'arrangent, mais l'on est dans un mécontentement qui me semble infondé.

Je vais profiter, Madame le Maire, si vous me le permettez, de ce dernier rapport, et je connais votre bon sentiment pour tous vos concitoyens, quelles que soient leur classe sociale, leurs origines ou leur confession religieuse. Mais,

j'aimerais, s'il vous plaît, nous aimerions...Bon, j'ai du mal, je suis fatigué, peut-être un peu ému de mes propos...

Une intervenante.- Oh le pathos...

Monsieur BENFERS.- Eh bien écoutez, les ressentis ne se discutent pas, laissez-les moi. Ce que je veux dire, c'est que, Madame le Maire, sans cesse – on en sourit un peu, parce que, on se retrouve, tant bien que mal, entre Marseillais ici même –, et ça devient récurrent, dans les assemblées, il y a toujours des propos qui prêtent au racisme, et ça c'est intolérable. J'aimerais votre arbitrage, à chaque fois que cela se ressent, pour recadrer un peu les choses. Tout à l'heure, sur le rapport du logement, lorsque le RN a argumenté en mettant en parallèle les constructions de HLM, l'identité provençale, SOS Méditerranée, le trait d'union de cela, il serait de bon ton de le préciser. Cela nous fatigue. Et après la fatigue vient l'inquiétude, et après l'inquiétude je ne sais pas quoi d'autre. Voilà, si je vous demande, s'il vous plaît, sans ...(inaudible) à la paranoïa de recadrer, à chaque fois les débats lorsqu'ils prêtent à confusion. Merci.

Madame BAREILLE.- Je vais laisser Monsieur DUDIEUZERE vous répondre, mais juste avant : ce n'est pas le dernier rapport, c'est le dernier rapport service sports. Je vous prie de suivre un petit peu l'ordre du jour de notre Conseil.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Et pour revenir, par ailleurs, apparemment nous n'avons pas été très clairs, donc nous nous réjouissons bien évidemment des financements qui sont octroyés par la Ville pour faire les travaux de nos équipements. Ce qui est dit, encore une fois, c'est qu'une consultation soit faite, quand c'est sur le territoire des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, avec la Mairie de secteur. Et cela doit se faire à chaque fois. Et malheureusement, c'est plutôt l'inverse. Donc je me permets de faire cette remarque, mais c'est un autre débat, comme je vous le disais, avec la loi PLM.

Je laisse Monsieur DUDIEUZERE vous répondre, mais encore une fois, bien évidemment, je fais très attention à ce qu'il peut se dire ici, en séance, et je souhaite que les débats se fassent en cohérence avec les rapports. Je ne pense pas qu'il y ait eu des mots, aujourd'hui, outrageux ou racistes. Je laisse Monsieur DUDIEUZERE répondre à votre remarque.

Monsieur DUDIEUZERE.- Oui, Madame le Maire, merci beaucoup de me laisser ce droit de réponse. Monsieur BENFERS, mon cher collègue, je me suis peut-être mal exprimé tout à l'heure, et si c'est le cas, je m'en excuse, mais n'essayez pas de me faire passer pour ce que je ne suis pas. Et de me faire tenir des propos que je n'ai pas tenus.

Tout à l'heure, ce que j'essayais simplement de dire, c'est de mettre en lumière votre incohérence et le fait que vous aviez un discours à géométrie variable en fonction des endroits où vous vous trouvez. Lorsque vous êtes à Château-Gombert, vous avez un certain discours, et lorsque vous êtes dans d'autres quartiers de la ville, vous avez un discours qui est tout à fait différent. Moi, je vous engage, lorsque vous êtes, comme il y a quelques jours, à l'inauguration de la réouverture du musée provençal de Château-Gombert, pour un CIQ de Château-Gombert, je vous invite à expliquer aux gens que vous voulez construire beaucoup plus de logements sociaux dans la ville, que vous voulez subventionner SOS Méditerranée, que vous subventionnez l'association Asud qui est pour la légalisation de la drogue et pour l'ouverture des salles de shoot, etc. Faites-leur part de votre politique, vous verrez l'accueil que vous aurez à Château-Gombert ou dans d'autres quartiers comme

celui-là, l'accueil que vous allez recevoir. Mais cela vous le savez très bien, c'est pour cela que vous ne le faites pas, Monsieur BENFERS. Et c'est pour cela que quand vous êtes à Château-Gombert, vous avez un discours qui est très axé sur l'identité provençale, le patrimoine, la culture provençale, etc., et quand vous êtes dans un autre endroit, vous avez un tout autre discours. C'est simplement cette incohérence, ce double langage que je voulais mettre en avant. Nous, nous sommes cohérents, notre discours est le même partout, en tous lieux, en toute heure, en tous temps, et c'est pour cela que de plus en plus de Français nous font confiance, et que nous allons bientôt arriver au pouvoir.

Une intervenante.- (hors micro) Inch'Allah !

Madame BAREILLE.- Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- J'étais à peu près sûr qu'un jour ou l'autre, ça ressemblerait à l'Assemblée nationale... Très honnêtement, restons dans le corps du rapport, puisque c'est celui-là qui nous intéresse. Moi, je peux souscrire au plaisir qu'on a de voir qu'il y a une enveloppe consacrée, dédiée, de 1 million d'euros pour refaire un gymnase qui jouxte un collège, et qui fait qu'il y a des enfants qui vont pouvoir, à nouveau, d'ici le délai imparti, parce qu'il y a des appels d'offres, parce que c'est long, parce que c'est ça la réalité, aujourd'hui, de se retrouver avec ce type de situations. Il est vrai que, vous l'avez fait, mon général, je vous en remercie, vous avez mis des navettes à disposition pour permettre que les collégiens, je rassure notre collègue, puissent aller de Massenet à en dessus, Saint-Joseph, malheureusement c'est une contrainte de déplacement qui fait que ce n'est pas tout à fait à côté du collège. Et il faudra peut-être un an ou deux pour avoir à nouveau ce type d'équipement qui, en grande partie, a été singulièrement dégradé. Il y a eu le feu, il y a eu des violations, des intrusions qui ont été d'une violence inouïe, qui ont un coût énorme, et en partie, effectivement l'enveloppe consacrée, dédiée, c'est pour réparer et mettre aux normes cela. On peut aussi se dire, au travers de liens particuliers, quand notre collègue Sami BENFERS avec Sébastien JIBRAYEL, que cela serait pas mal, au vu de l'Histoire, de la mémoire, que l'on affecte quelqu'un pour avoir une sécurisation. Un agent logé, c'est souvent quelqu'un qui régule un certain nombre de situations, cela nous évitera peut-être des situations compliquées. Moi j'habite à la Madrague-Ville, le monsieur est parti à la retraite, qui s'occupait du jardin, du parc, il n'est pas remplacé, il y a des combats de chiens. Des combats de chiens dans un parc où les gens menaient leurs enfants, leurs petits – moi je menais le mien quand il était pitchounet –, eh bien il n'y a plus dégum qui y va forcément. Tout le monde a peur, ils se disent « Mon petit y va, il va se faire bouffer. » Il ne peut pas y avoir que le parc Borély. Marseille, c'est partout, et ici on veut être autant en sécurité qu'ailleurs. C'est compliqué, personne ne l'a jamais réglé aussi simplement que ça, donc il ne faut pas dire, mais cela permettra sûrement un certain nombre de trucs.

Après, je dois vous dire, Monsieur DUDIEUZERE, on est entre nous, mais quand vous êtes au musée de Château-Gombert, c'est quand même difficile de parler de la rue. Franchement, en plein cœur de culture provençale, de quoi voulez-vous qu'on parle au musée de Château-Gombert ? Globalement, tout le monde parle de cela, et ne rappelle pas qu'il est favorable... Enfin, tout le monde le sait. Vous ouvrez la télé, tout le monde sait bien qu'en ce moment ils s'entretuent dans le 4^{ème} sur une salle de shoot. Tout le monde le voit. Mais c'est plus une bagarre sur le plan idéologique qu'autre chose. Il y a des points de désaccord et d'ailleurs s'il n'y avait pas de points de désaccord, il n'y aurait pas des oppositions, des majorités, des confrontations d'idées. Cela ne fait pas de nous des ennemis, cela fait de nous des adversaires politiques.

Quant au devenir, l'adhésion des gens, elle est tellement versatile. Ce qui est vrai aujourd'hui est peut-être pas toujours vrai demain. Ça change souvent. Moi quelque chose me dit – mais peut-être que je me trompe, que je suis mal informé, parce que j'ai tellement des entourages intelligents – que la loi va changer. Que la règle va changer. Et que nous allons nous retrouver, à Paris, Lyon, Marseille, dans une situation qui ne sera plus celle que nous vivons aujourd'hui. Peut-être même que nous vivons les derniers instants dans ce type de configuration. Profitons-en. La plupart d'entre nous ne serons plus là, profitons-en. Parce que moi je sais lire, mais je sais bien compter.

Un intervenant.- (Hors micro) Vous êtes médium aussi.

Monsieur ROSSI.- Pas du tout. Mais vous n'écoutez pas votre Maire ? Votre Maire était à Paris à quelques jours de là. Pour dire qu'il défendait ce projet-là. Donc je vois bien qu'il y a une proposition de loi qui va être déposée d'ici la fin décembre, je vois bien qu'il y a des appétits sur un certain nombre de territoires, et j'ai bien compris que, Marseille, je ne suis pas sûr que ce soit l'obsession de tout le monde. J'ai l'impression que Paris intéresse quelques personnes, j'ai l'impression, je peux me tromper. Mais on ne peut pas bouger Paris si on ne bouge pas les autres. Donc on bougera sûrement. C'est cela la réalité. Donc, chers collègues, honnêtement, Madame BAREILLE, en tant que premier magistrat, nous le rappelait, moi je regrette que la proximité ne soit pas renforcée, mais s'il en est autrement tout le monde appliquera la loi, c'est cela la République. Après, le reste, les échéances, nous verrons bien. Et de toute façon, les échéances sont légitimes.

Quant aux accusations, entre guillemets, de racisme...

Monsieur BENFERS.- Non, je demandais à éclaircir...

Monsieur ROSSI.- Franchement, je le dis avec sérieux, et là-dessus, on ne peut pas rigoler. Il y a des sujets sur lesquels tout le monde est intransigeant, mais honnêtement, autant il y a eu quelques taquineries, je reconnais que j'en fais partie de ceux qui taquent...

Un intervenant.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Mais je le sais... Mais les mots de cette nature-là, dans cette assemblée, n'ont jamais eu lieu. Quels que soient les maires présents, etc. On peut avoir, quand même, dans nos familles respectives, des idées différentes, des analyses différentes, autrement c'est plus une démocratie. Il faut aller à Cuba, on est tranquilles, il n'y en a qu'un qui parle, tout le monde ferme sa gueule. Ici, on est dans une démocratie, chacun a le droit de dire...

Monsieur BENFERS.- Il n'y a pas que là-bas.

Monsieur ROSSI.- Ah non, il n'y a pas que Cuba, je cite Cuba parce que c'est près. C'est près de quelques-uns. Même pour les vacances. Mais, plus sérieusement, honnêtement mes chers collègues, Madame le Maire, vous égrainez une série de rapports, une partie d'entre eux nous rapporteront un peu mieux que ce que nous étions précédemment, je crois qu'il n'y a pas lieu ni de s'invectiver, etc. Et puis, je le dis ici, je crois que c'était Madame GIROUX, à l'époque, qui disait cette jolie phrase d'un célèbre auteur, qui disait : « Vous aviez l'épaisseur du marbre dont on fait les statues », et à la fin des propos elle disait « les propos de certains me faisaient penser à certains trucs dont on fait les cabinets ». Donc je trouve que parfois, il vaut mieux rester au niveau de l'épaisseur du marbre, dont on fait les statues. Merci.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Je vous propose maintenant de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Ce rapport est adopté également à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40478-DBEC - 23-157 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40343-DLSVAEC - 23-158 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Soutien aux équipements sociaux 2024 - 1er versement de subventions sur le financement de l'Animation Globale et Coordination des Centres Sociaux 2024

Madame BAREILLE.- Et donc nous passons au rapport suivant, concernant des versements de subventions aux centres sociaux. Madame FURFARO.

Madame FURFARO.- Madame le Maire, mes chers collègues, bonjour. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'autorisation du premier versement de subventions aux équipements sociaux à valoir sur le financement de l'Animation Globale et Coordination des centres sociaux 2024, et ce, pour un montant global de 705 678,90 euros. Notre secteur est concerné par la liste des structures que nous avons dans nos annexes. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FURFARO. Madame Doudja ? Pardon Madame BOUKRINE ?

Madame BOUKRINE.- Doudja c'est mon prénom. Merci. Alors, je tenais juste à rappeler, en ce qui concerne ce rapport, l'investissement sans précédent de notre majorité politique, de la Ville de Marseille, pour aider les centres sociaux à se maintenir ouverts l'été 2023. Il y a eu, en tout, une augmentation de 10 %, ce qui n'est pas négligeable, pour le fonctionnement des centres sociaux qui sont restés ouverts. Nous en avons eu 18 ouverts cet été, pour le plus grand bonheur des familles et des enfants et adolescents, qui avaient des occupations, une activité, au lieu de rester dans les rues livrés à eux-mêmes. Donc c'est un très beau geste de la part de notre municipalité. Monsieur le Maire a aussi annoncé une augmentation de 1,5 million pour 2024, et l'on aurait souhaité que toutes les autres collectivités puissent venir aussi en aide, financièrement, aux centres sociaux, et apporter une aide financière pour que l'on puisse maintenir les centres sociaux ouverts tous les étés, et pas qu'en 2023. En tout cas, c'est notre vœu. En toute intelligence, on pourrait aider notre jeunesse. Voilà mon intervention sur ce rapport, merci.

Madame BAREILLE.- Madame ATIA.

Madame ATIA.- Madame BOUKRINE, cela tombe bien que vous ayez pris la parole, parce que j'allais répondre à une interrogation que vous avez eue la dernière fois, ou plutôt une remarque. Vous avez parlé de l'association Terre culturelle et vous nous avez dit : « Il serait bon que la Région, le Département puissent apporter des subventions, parce que seule la Ville de Marseille le fait », avec, je crois que je l'ai ici, en pièce jointe... Bon, vous avez dit, à peu près, que c'était que la Ville de Marseille, et qui ni le Département, ni la Région... Alors pour la Région je ne vais pas vous répondre...

Madame BOUKRINE.- (hors micro) (propos inaudibles)... en toute intelligence, pour aider l'association Une Terre culturelle.

Madame ATIA.- Oui, sans regarder les bords politiques. Donc en sous-entendant, très fortement, et très clairement, que la Ville de Marseille aidait et pas le reste. Alors, ici, vous voyez, j'ai la liste des subventions accordées par le Département. Et ici, il y a Une Terre culturelle. Donc ils ont bien eu une aide, une subvention à hauteur de 20 000 euros...

Madame BOUKRINE.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame ATIA.- Non mais laissez-moi, moi je vous ai laissé vous exprimer Madame BOUKRINE, donc il n'y a aucun souci. Si vous voulez, ce listing, je pourrai vous le faire consulter, regardez à quel point il est énorme. Donc pour le Département – pour la Région, je n'ai pas encore demandé, je regarderai –, il y a tout ça. Cela, c'est sur 2022-2023 et c'est la liste des associations et des centres sociaux qui ont pu bénéficier d'une subvention. Si vous voulez, vous pouvez aussi les demander. Donc, vous voyez, en toute intelligence et justement dans une action commune, que Monsieur le Maire, Monsieur Benoît PAYAN prône et que je partage absolument, nous travaillons tous main dans la main. Donc il n'y a aucun souci avec ça, renseignez-vous en amont.

Madame BOUKRINE.- Mais vous ne m'apprenez rien Madame ATIA, je sais, je suis très en contact avec Terre culturelle, je sais les subventions du Département. J'ai juste fait appel aux autres collectivités, qui puissent intervenir en aidant cette association, qui a fortement besoin de l'aide de tout le monde, pas que du Département et pas que de la Ville. Parce qu'il y a des travaux qui sont prévus sur la bâtisse elle-même, sur le lieu de cette association, et qui méritent l'attention, l'intérêt, et l'aide financière de toutes les collectivités.

Madame ATIA.- J'essaie de vous suivre. En fait, vous attirez l'attention sur une action qui a déjà été faite ?

Madame BOUKRINE.- Non, du tout, j'attire l'attention sur le fait que cette association, si aujourd'hui, certaines collectivités l'aident, elles mériteraient que d'autres collectivités s'y mettent...

Madame ATIA.- Non, non, vous avez bien cité le Département et la Métropole, vous pouvez regarder sur votre procès-verbal in extenso, vous l'avez bien cité, c'est un peu long, mais je peux prendre le temps de vous le lire. Donc, vous avez interpellé et vous avez dit qu'il serait bon que le Département et la Région, et d'autres collectivités les aident, moi je vous dis, le Département l'a fait. Ça a été fait, donc n'interpelez pas pour une action qui a déjà été faite.

Monsieur BENFERS.- Vous devriez peut-être...

Madame BOUKRINE.- Peut-être que...

Madame ATIA.- Vous venez à la rescousse de Madame BOUKRINE ?

Monsieur BENFERS.- Non, non...

Madame BOUKRINE.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame ATIA.- Laissez-la finir, elle peut m'expliquer, et puis après... Je pense qu'elle sait très bien s'exprimer Madame BOUKRINE.

Monsieur BENFERS.- C'est vous le gardien du temps de parole.

Madame BAREILLE.- Écoutez, on a bien...

Madame ATIA.- Madame BOUKRINE peut vous répondre...

Madame BAREILLE.- Je vous laisse finir ce débat, n'hésitez pas...

Madame ATIA.- Quel sexisme, une femme ne serait pas capable de me répondre Monsieur BENFERS, s'il vous plaît...

Madame BAREILLE.- N'hésitez pas à parler, à échanger entre vous sur ce sujet-là, ce qui est sûr c'est que...

Madame BOUKRINE.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Madame, excusez-moi Madame BOUKRINE, je vous ai laissés échanger sur ce sujet-là. Ce qui est sûr c'est qu'on voit effectivement que les collectivités contribuent ensemble à soutenir des associations, à réaliser aussi des travaux pour des équipements, des équipements sociaux. Je pense par exemple au nouvel équipement de centre social Saint-Just Corot, où les collectivités ont participé, que ce soit du côté de Martine VASSAL ou Renaud MUSELIER, même s'ils n'ont pas forcément été remerciés. Mais voilà, encore une fois je pense que les collectivités travaillent main dans la main dans l'intérêt de nos habitants, c'est important de le souligner. Et il faut que cela continue ainsi. Monsieur ROSSI, vous souhaitiez prendre la parole.

Monsieur ROSSI.- Sur l'interpellation de Madame BOUKRINE, à raison d'ailleurs, notamment sur la problématique des centres sociaux ouverts l'été. On voit bien qu'on a de plus en plus de familles qui ne peuvent plus, pour des raisons économiques – ce fut le cas pendant des années, où les gens retournaient, souvent, dans les pays dont ils étaient originaires ou ils avaient leur famille, etc. –, et puis on voit bien que, économiquement parlant, alors il y a eu le Covid, il y a eu tout un tas de problèmes, mais il y a aussi la dimension économique, et nous avons des personnes qui restent sur les territoires douze mois sur douze, sans prendre les moindres vacances. Cela donne libre cours à des enfants qui sont dans les mêmes territoires où ils évoluent toute l'année et ce n'est pas de nature acceptable. Arrivé aux affaires, mon collègue Monsieur HEDDADI a mené une réflexion notamment sur l'ouverture estivale. Et c'était une très bonne idée et ça le demeure. Je crois aussi qu'avec les cités éducatives, parce qu'il va bien falloir, quand même, qu'il n'y ait pas que de l'occupationnel, je pense que c'est important aussi, de permettre à des enfants d'avoir des activités culturelles, des activités intellectuelles. Je ne crois pas, honnêtement, que l'occupationnel doit être l'alpha et l'oméga de tout. Dans la construction d'un enfant, il y a aussi, sûrement, la partie culturelle. Marseille ne manque pas de culture. Il n'y a pas que les fermes pédagogiques quand même. Des bourrins, ils en voient toute l'année, ils ne sont peut-être pas obligés d'aller en visiter aussi ! D'ailleurs il n'y a pas qu'eux qui en voient.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Ah moi je ne cite pas des lieux... Je vous laisse libre-cours d'identifier...

Monsieur BENFERS.- Elle doit être bien verte l'herbe là-bas.

Monsieur ROSSI.- Je sens le connaisseur. C'est vrai qu'en matière de bourrin, vous êtes équipé pour ça. Mais plus sérieusement...

Monsieur BENFERS.- Je suis à bonne école avec vous, Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Oui, mais l'élève ne peut pas dépasser le maître. Plus sérieusement, on ne va pas jouer dans le bac à sable, on va revenir à l'essentiel...

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Mais non, personne n'a dit que vous étiez un bourrin, vous avez dit « Au Pharo, il y a de l'herbe », eh bien, c'est vrai, il y a de l'herbe.

Madame BAREILLE.- Je vous laisse poursuivre.

Monsieur ROSSI.- Plus sérieusement, je dis à Madame BOUKRINE, à raison, que nous avons mis dans la discussion, notamment dans la convention-cadre, un codicille départemental pour amplifier cet élément. Et une première, qui va vous faire plaisir, qui va même vous faire bondir de joie : la présidente de 13 Habitat – ah, je sens que vous bondissez de joie – a créé une fondation pour que dans les QVV, où sont, en grande partie, identifiés les centres sociaux, 13 Habitat apporte une aide complémentaire, notamment sur les espaces hors du champ de la convention-cadre, c'est-à-dire dans des périodes estivales, mais de nature éducative, culturelle. Et effectivement, ils iront au Mucem, ils iront voir des choses, la grotte Cosquer, des endroits où, effectivement, quand on sort, on est plus éveillé que quand on rentre, qui sont des merveilles. Et je veux remercier aussi, parce qu'on a deux représentants ici, qui sont également élus de la Région, nos collègues qui nous ont permis d'avoir des tarifs parce que c'est cher, nous permettant que ces petits puissent y accéder sans que la dimension économique soit à l'ordre du jour. Je préfère le dire parce qu'ils ne le diront pas avec pudeur, mais je leur rends hommage très volontiers. Voilà pour les questions de Madame BOUKRINE.

Pour la ferme pédagogique, Monsieur, je suis à votre disposition.

Monsieur BENFERS.- On fera un bel attelage, Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- On n'ira pas loin.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI, je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Vous vous absteniez ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N° 23-40343-DLSVAEC - 23-158 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-40374-DPE - 23-159 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la Petite enfance - approbation des conventions 2024

Madame BAREILLE.- Et nous arrivons au dernier rapport de cette séance, concernant la Petite Enfance, Madame CISNEROS.

Madame CISNEROS.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation du versement de subventions :

- aux établissements d'accueil du jeune enfant associatifs appliquant la PSU,
- aux lieux d'Accueil Enfants Parents,
- ainsi qu'aux relais Petite Enfance.

Vous trouverez dans le rapport ci-joint le détail du barème de versement des subventions, en fonction du niveau d'agrément, et ce, en fonction des projets présentés, des demi-journées effectuées, Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Madame BOUKRINE, et ensuite Monsieur ROSSI.

Madame BOUKRINE.- Merci. Monsieur ROSSI, je me permets juste une petite remarque par rapport aux centres sociaux...

Madame BAREILLE.- Alors, Madame BOUKRINE, nous sommes sur l'autre rapport, si vous pouviez respecter un tout petit peu...

Madame BOUKRINE.- Juste, si je peux éclaircir ?

Madame BAREILLE.- Non Madame BOUKRINE, à chaque fois il faut réexpliquer le règlement ? On vient de voter un rapport, vous revenez sur le précédent, vous allez nous dire ensuite que je ne vous laisse pas la parole. C'est compliqué au bout d'un moment. Encore une fois, vous pouvez échanger hors Conseil d'arrondissements si vous souhaitez poursuivre les débats. C'est compliqué.

Madame BOUKRINE.- OK, pas de soucis. Allez, on y va, sur le rapport.

Madame BAREILLE.- Donc sur le rapport ?

Madame BOUKRINE.- Oui, sur le rapport, en ce qui concerne la Petite Enfance, juste pour rappeler que, à l'échelle nationale, nous sommes en déficit de 10 000 agents Petite Enfance. Et des besoins en crèche : plus de 200 000 postes aujourd'hui sont manquants à l'échelle nationale. Vous allez dire, et je vous attends là-dessus, vous allez parler de recrutement de la Ville de Marseille. La Ville de Marseille, effectivement, ouvre des postes en ce moment même et il y a une forte demande partout, de la part de jeunes pour aller sur ce type de postes. La Ville de Marseille ouvre des recrutements à raison de trois jours par semaine, aujourd'hui, et la Ville est en train de revoir, d'accélérer le processus de recrutement. Par contre, ce qui manque, et ça c'est un appel, peut-être, à la Région, puisque nous avons Madame le Maire qui est Conseillère régionale, qui peut-être pourrait appuyer la demande, pour l'intérêt des habitants, l'intérêt de tous, pour ouvrir plus de sessions de formation. Parce que pour recruter, on ne peut pas se permettre de recruter dans le domaine de la Petite Enfance du personnel non qualifié, non formé, non diplômé. Il est important aujourd'hui qu'il y ait plus de sessions de formation au niveau de la Région, parce que c'est la Région qui a cette compétence. Vous me corrigez si je me trompe. Pour qu'il puisse y avoir plus de formations pour permettre de pallier la demande, au niveau de l'emploi, parce que dans nos quartiers, si on va dans nos cités, dans nos noyaux villageois, un peu partout, même déjà sur le 13-14, vous allez avoir un grand nombre de jeunes qui sont prêts à aller sur ce type de postes, sauf qu'on n'a pas suffisamment de sessions de formation. Voilà, c'est toute mon intervention. Aujourd'hui, il y a une volonté de la part de la Ville de Marseille d'ouvrir des postes de recrutement, il y a même eu un collectif des familles qui a été reçu par le Maire, la semaine dernière, avec lequel, conjointement, ils ont fait une déclaration, et Madame Sophie GUÉRARD a aussi interpellé la Région à ce niveau-là, pour qu'il y ait plus de sessions de formation. Merci. Si vous voulez, aussi à votre niveau, Madame le Maire, puisque vous êtes Conseillère régionale, appuyer cette demande pour qu'il y ait plus de sessions de formations, pour l'intérêt de tout le monde. Merci.

Madame BAREILLE.- Madame MAKHLOUFI.

Madame MAKHLOUFI.- Je voulais juste rappeler l'engagement de notre Mairie de secteur, au travers de la Cellule de l'emploi que j'anime via ma délégation. Puisque nous participons activement au *sourcing*, justement, de ces classes, qui permettent de former les futurs professionnels dans le domaine de la Petite Enfance. Nous avons beaucoup de centres de formation, notamment dans le 14^{ème} et le 13^{ème} arrondissement, donc nous avons participé activement au recrutement, au suivi des candidats, et nous avons également proposé leurs candidatures à la Ville de Marseille. Donc, je réitère l'interpellation que j'ai faite auprès de Sophie GUÉRARD,

d'être en soutien, et de pouvoir nous aider dans les campagnes de recrutement, puisque nous arrivons à capter les personnes qui sont diplômées, et qui ont, notamment, fait des stages dans les crèches, dans les micro-crèches privées, et qui sont éligibles dans nos campagnes de recrutement.

Un intervenant.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Merci Madame MAKHLOUFI, et effectivement, au niveau des noms, on pourra vous les communiquer.

Une intervenante.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Alors, c'est bien de s'interpeler en direct...

Une intervenante.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Encore une fois, je remercie Madame MAKHLOUFI pour ce qu'elle fait au niveau de l'emploi. Madame MAKHLOUFI fait vraiment le lien entre les demandeurs d'emploi, les entreprises et les collectivités. On a énormément de CV qui nous sont envoyés en Mairie de secteur, avec des personnes qui ont le profil, les formations et le CV qui leur permettraient de prétendre aux offres d'emploi. Donc Madame BENAOUADA, j'ai envie de dire, tous ces CV et ces demandes sont déjà envoyés à Monsieur PAYAN, donc la Ville de Marseille est en possession de ces demandes. Nous avons un récépissé où on nous dit « nous avons bien reçu votre courrier », j'espère que ces personnes pourront trouver un emploi, des personnes qui aimeraient être recrutées par la Ville de Marseille, et cela nous permettrait de... Excusez-moi, mais je suis en train de parler... Merci. J'espère effectivement que cela permettra de répondre aux besoins des crèches, des écoles, qui ont besoin d'avoir des agents. Nous sommes bien conscients de la difficulté, donc n'hésitez pas à faire des retours aux personnes qui candidatent.

Je me permettrais également de répondre sur le plan de la Région, puisqu'il faut revoir, encore une fois, le rôle, les compétences de chacun. La Région finance, et finance bien, les formations. Ce n'est pas le sujet aujourd'hui. Les financements sont bien là, après au niveau du nombre, ce n'est pas la Région en fait qui est décisionnaire là-dessus, c'est, par exemple, l'ARS. Donc n'hésitez pas à faire la demande aux personnes qui sont directement concernées. Mais la Région continuera à financer, et je la remercie, de financer ces formations qui sont, évidemment, nécessaires à nos jeunes, ou en tout cas aux candidats qui souhaitent postuler à ces offres d'emploi. Madame BOUKRINE ?

Madame BOUKRINE.- Madame BAREILLE, nous vous avons demandé il y a quelque temps de cela de décaler l'horaire du Conseil d'arrondissements à 17h, parce que la plupart d'entre nous travaillons, vous voyez, même dans vos rangs, vous avez un absentéisme flagrant. Est-ce qu'il est possible aujourd'hui de nous donner une réponse, puisqu'on vous a demandé s'il était possible d'organiser des Conseils d'arrondissements à 17h ? Aussi pour que les habitants puissent être présents. Vous voyez, ici on n'a personne présent, parce que tout le monde travaille. On attend de vous une réponse : oui ou non ? Aujourd'hui nous n'avons pas eu cette réponse et cela date au moins de quatre Conseils, depuis qu'on vous a...

Madame BAREILLE.- Alors, Madame BOUKRINE, encore une fois, vous êtes élus, donc vous devez pouvoir vous libérer pour être présents lors des Conseils d'arrondissements et nous ne faisons pas en fonction des agendas de chacun. Sachant qu'aujourd'hui, il y a effectivement beaucoup de personnes malades, alors excusez-moi, mais je ne peux pas faire non plus de miracles. La Covid et la grippe frappent, ce qui explique l'absence d'un certain nombre d'entre nous et je leur souhaite un bon rétablissement. Sur les prochains Conseils, nous décalerons

probablement d'une heure l'horaire, nous vous enverrons, de toute façon, un courrier pour vous informer de la tenue des prochains Conseils d'arrondissements concernant l'horaire. Pour faire face aussi aux Commissions, bien évidemment, qui sont maintenant en présentiel. Encore une fois, il faut que l'on s'adapte aux différents agendas de chacun. Il y a, effectivement, maintenant aussi des Commissions de la Ville qui sont en présentiel et obligatoires, il faut également que nous fassions en fonction des agents de la Mairie de secteur. Nous ferons donc ce qui est le mieux pour chacun. Mais je rappelle encore une fois le rôle de chacun des Conseillers d'arrondissements, qui se doivent d'être présents à l'ensemble de leurs conseils. Monsieur ROSSI ?

Monsieur ROSSI.- Madame le Maire, ce n'est pas pour répondre, vous l'avez fait excellemment.

Puisque nous sommes à la clôture des rapports, c'est pour remercier l'une d'entre nous, notamment celle qui fut rapportrice de ce dernier rapport, à savoir Madame CISNEROS. Personne, autour de cette table, n'ignore que, depuis quelques mois, est installée dans les locaux de la famille RICARD l'une des plus belles associations de France qui s'occupe d'enfants en fin de vie. Bail qui a été offert par la famille RICARD, Pascal et sa sœur, pour cinquante ans, pour un euro. Et la fondation Ricard prenant en charge l'ensemble des fluides, entretien et aménagements. Ce projet, qui a atterri, qui s'est implanté sur les hauts de Sainte-Marthe, nous le devons à la pugnacité de notre collègue. Nous le devons à votre engagement, Madame le Maire, qui avez participé à de nombreuses rencontres, et nous le devons aussi à la générosité de la famille de Paul RICARD. Je dis cela, parce qu'il y a 48 heures, nous étions auprès de cette équipe, et quand Madame BOUKRINE évoquait la problématique liée à la formation, effectivement, nous avons négocié avec l'ARS de l'accompagnement. Parce qu'on n'accompagne pas un enfant en fin de vie comme on accompagne un enfant qui est plus valide, ce n'est pas tout à fait les mêmes *process*, c'est plus compliqué. Et nous avons essayé de faire percevoir à l'ARS les besoins qui sont les siens. Je dois vous dire que l'ARS, c'est vraiment très compliqué. Des fois, c'est dur, même, de parler à des gens qui sont comptables, mais tu as l'impression que quand tu parles d'un enfant en fin de vie, on compte : « Oui, tant de postes, un quart, un tiers, un cinquième... », bref, cela a été très compliqué, cette discussion, qui a duré plusieurs heures, où vous meniez la délégation Madame le Maire, et sur laquelle nous avons réussi à récupérer quelques postes à venir, puisqu'il va falloir les former, pour rendre pérenne cette installation.

Aujourd'hui il y a entre 150 à 200 enfants, dont certains ne verront pas Noël. Quand nous serons auprès de nos petits-enfants, certains de leurs enfants, eux, ne verront pas Noël. Certains sont en fin de vie, c'est la fin. Et ils trouvent dans ce lieu, parents... Je dis « parents », je devrais dire « mamans », parce qu'honnêtement, les hommes ne sont pas nombreux. Cela ne nous honore pas là aussi. Il y a plus de mères que d'hommes. C'est comme s'ils les avaient faits tout seul. Mais les mamans sont là et accompagnent leur petit dans ces moments-là. Je voulais vous le dire, Madame CISNEROS, parce que vous n'en parlez jamais, vous êtes pudique, vous avez beaucoup de délicatesse. Madame le Maire, vous avez fait ces visites, et puis après vous êtes allée récupérer votre petit bout de chou, Dieu bénisse, comme plein de petits, elle est en forme, tant mieux, mais ça existe. C'est à 300 mètres d'ici, et il y a des enfants qui sont en grande souffrance.

Je dis cela, et je nous regarde tous, parce qu'ils auraient pu partir à Montpellier. À part la commune de Montpellier, qui leur avait accordé un permis, il n'y avait plus personne. On leur a même refusé un permis à Marseille. Je ne cite pas qui l'a refusé, mais ça ne l'honore pas. Quand elle doit rentrer chez elle, qu'elle doit se

regarder dans la glace, ça ne doit pas beaucoup l'honorer. Parce que l'un de mes maîtres disait : « Celui qui est un salaud, ça ne le gêne pas d'être un salaud, ce qui le gêne c'est que cela se sache. » Viendra le moment où l'on dira qui c'est qui s'est mal comporté. Et cela, ce n'est pas politique, ce n'est pas à droite, ce n'est pas à gauche. Cela peut nous frapper, les uns et les autres.

En tout cas, Madame, je vous le dis, avec beaucoup de respect et d'affection, je vous dis « Madame », je ne vous dis pas « chère collègue », je vous dis « Madame », je vous dis « Madame le Maire », merci. Et merci à la famille RICARD d'avoir permis que 150 enfants, par des *turnovers*, puissent rester, passer de l'hôpital à un lieu de vie, et faire en sorte qu'ils aient un peu de bonheur. Et puis certains se reconstruisent, certains sortiront de cet endroit. En tout cas, c'est le dernier rapport, mais c'est un rapport qui, honnêtement, ne souffre d'aucune polémique, il souffre juste du plaisir de vous saluer et de vous applaudir.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Effectivement nous sommes ravis d'avoir ces enfants sur les hauteurs de Sainte-Marthe et Madame CISNEROS, je sais combien votre délégation vous tient à cœur et combien c'est difficile d'œuvrer sur ces sujets. Un grand merci pour ce que vous faites.

Avant de clôturer ce conseil, mes chers collègues... Ah, on n'a pas voté, c'est vrai, excusez-moi. Donc nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40374-DPE - 23-159 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame BAREILLE.- Et donc, avant de clôturer, je vous demanderais de rester en place s'il vous plaît... Avant de clôturer ce Conseil, je tenais à vous faire part d'une information, le départ de Mathieu STELLA. Cela fait maintenant trois ans qu'il est à la tête de la Direction générale des services de notre Mairie de secteur. Il quittera ses fonctions à compter du 31 janvier 2024 pour occuper le poste de Directeur général des services à la Mairie d'Allauch. Une très belle mission, vous allez continuer à travailler en tant que Directeur général des services et dans une mairie de plein exercice, donc je peux comprendre combien c'est passionnant et c'est une très belle opportunité. Et nous en sommes vraiment ravis pour vous. Je pense que tout le monde ici, ce soir, a pu mesurer la qualité de votre travail, tant sur le plan humain que technique. Un sentiment qui est partagé, j'en suis sûre, par l'ensemble des agents de cette Mairie de secteur. Nous avons vu combien vous aviez pu impulser une dynamique nouvelle au sein de cette Mairie de secteur. Vous avez eu à cœur de travailler sur la réorganisation des services, sur la mise en place de nouvelles méthodes de travail. Cela a vraiment été un travail colossal, qui a été mené, ici, au sein de cette Mairie de secteur, et qui va nous permettre de préparer sereinement cette deuxième partie de mandat. Donc au nom de l'ensemble des élus de la Mairie de secteur, nous souhaitons vous remercier pour tout le travail réalisé, l'engagement qui a été le vôtre, jusqu'au bout. C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons partagé ce dernier Conseil d'arrondissements ensemble. Encore une fois, un grand merci pour tout ce que vous avez apporté, et nous vous souhaitons vraiment tout le meilleur pour vos prochaines fonctions à la Mairie d'Allauch. Un grand merci.

(Applaudissements)

Merci à tous pour votre présence à ce Conseil, merci aux services pour la préparation du Conseil d'arrondissements. Je vous souhaite à tous un bon bout d'an pour ceux que je ne reverrai pas, Joyeux Noël, et à vendredi pour certains, pour le Conseil municipal. Merci beaucoup.

La séance du Conseil d'arrondissements est levée à 16h39 par Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur.